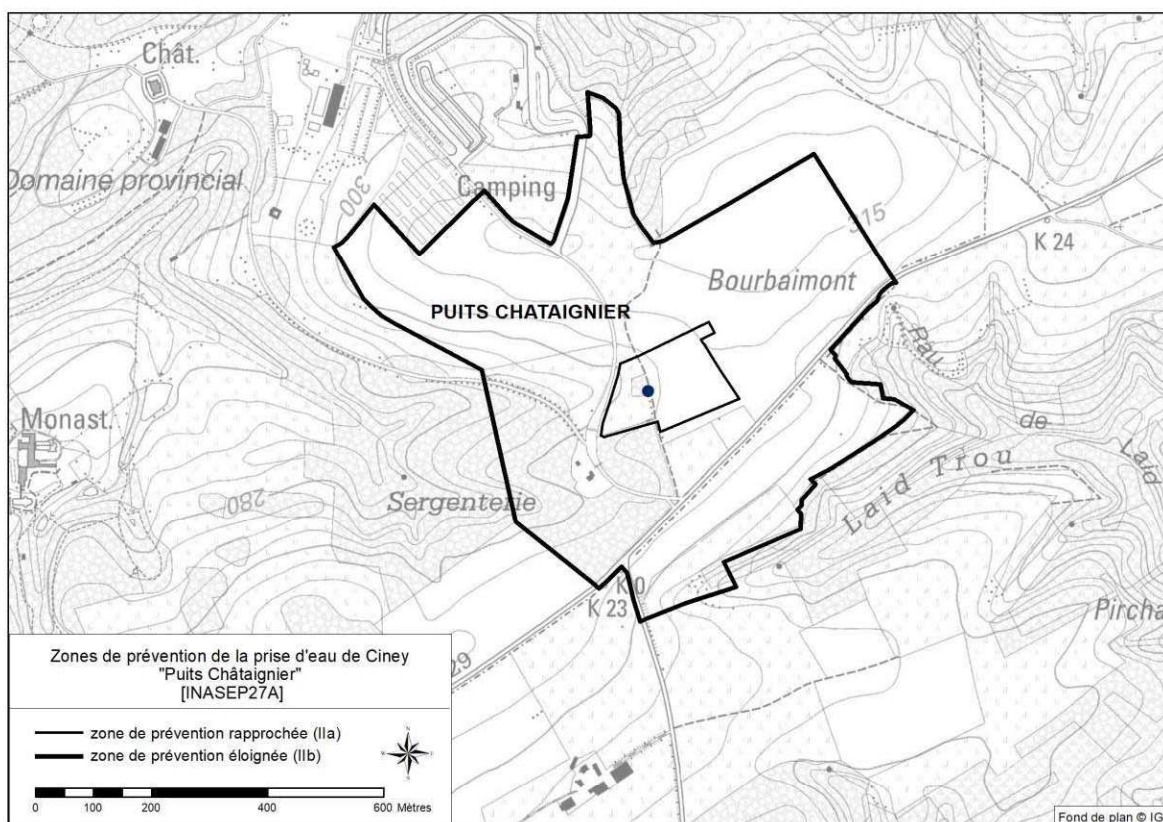


Annexes à l'arrêté ministériel du 18 février 2025 relatif à l'établissement des zones de prévention rapprochée et éloignée de l'ouvrage de prise d'eau souterraine dénommé PUIITS CHATAIGNIER, sis sur le territoire de la commune de Ciney

ANNEXE I : Tracé des zones de prévention rapprochée et éloignée de l'ouvrage de prise d'eau concerné

NB : Les plans de détail sont consultables à l'Administration –Direction des Eaux souterraines



Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du 18 février 2025 relatif à l'établissement des zones de prévention rapprochée et éloignée de l'ouvrage de prise d'eau souterraine dénommé PUIITS CHATAIGNIER, sis sur le territoire de la commune de Ciney.

Namur, le 18 février 2025.

Le Ministre de l'Environnement,

Y. COPPIETERS